



## Charte de fonctionnement de l'espace E-ateliers sur le site [www.pau.fr](http://www.pau.fr)

### 1 - Objectifs

Cet espace permet aux citoyens d'adresser un message électronique aux élus de la ville de Pau.

La langue d'usage est le Français.

### 2 – Fonctionnement

Cet espace peut être utilisé par quiconque.

Pour poster un message, il vous sera demandé d'indiquer votre adresse de courrier électronique et, si vous le souhaitez, votre nom ou pseudonyme. La Ville de Pau s'engage à garantir la confidentialité de l'adresse électronique.

Si votre message est une question, vous recevrez une réponse par courrier électronique à l'adresse que vous avez indiquée.

Le contenu de votre message et les éléments de réponse sont susceptibles d'être rendus publics sur le site Internet [pau.fr](http://pau.fr), sous réserve de l'accord de son auteur.

### 3- Droits et devoirs du contributeur

Tout contributeur demeure propriétaire de son message et des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés.

Les propos tenus sur cet espace sont néanmoins publiés sous votre propre responsabilité. À ce titre, vous devez respecter les lois et règlements en vigueur et le droit des personnes. Par exemple, vous ne devez pas diffuser des messages violents, injurieux, diffamatoires ou dont le contenu reproduirait sans autorisation une œuvre protégée par la propriété intellectuelle (ex. articles de presse, message d'un tiers).

### 4 - Droits et devoirs du lecteur

Tout lecteur de cet espace doit respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs. Il doit notamment veiller à ne pas reproduire et diffuser les messages publiés sur le site [pau.fr](http://pau.fr) sur d'autres sites ou d'autres supports sans l'accord de la Ville de Pau.

Tout lecteur peut néanmoins reproduire le contenu de cet espace à des fins de consultations privées ou reproduire et diffuser de courts extraits d'un message, à des fins d'information ou de recherches, en citant le nom du site.

## 5 - Modération

Cet espace est modéré a priori, c'est-à-dire que tous les messages sont lus avant d'être transmis pour réponse.

Le modérateur s'assure que votre contribution respecte les lois et règlements en vigueur. Il se réserve notamment la possibilité de refuser des messages de nature publicitaire ou promotionnelle, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, violents, racistes, révisionnistes, faisant l'apologie des crimes de guerre, injurieux ou grossiers, contraires aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée ou qui enfreindraient toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur. Tout message demeure néanmoins sous la responsabilité de son auteur.

Les lecteurs peuvent demander la vérification de tout message litigieux publié en contactant le modérateur à l'adresse suivante : [moderateur@pau.fr](mailto:moderateur@pau.fr)

## 6 - Référencement des messages

Tous les messages publiés sont susceptibles d'être référencés sur un moteur de recherche et, donc, d'être consultés par un public extérieur à celui du site.

## 7 - Destination des données collectées et des messages archivés

Cet espace détient et conserve toutes données de nature à permettre l'identification des auteurs des messages et procède à l'archivage privé des messages postés. Ces informations ne pourront être communiquées qu'à une autorité judiciaire qui en formulerait la demande.

## 8 - Modification et suppression des messages

Vous pouvez à tout moment demander la modification ou la suppression de vos propres messages en écrivant à l'adresse [moderateur@pau.fr](mailto:moderateur@pau.fr), en prenant soin de nous indiquer les éléments suivants : titre et date de publication du message, adresse électronique utilisée.

## 9 - Protection des données personnelles

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un message à : [moderateur@pau.fr](mailto:moderateur@pau.fr)

En application de l'article 43 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005, **Monsieur Laurent USIETO**, attaché territorial à la Direction juridique de la Mairie de Pau, a été désigné en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques, par arrêté municipal du 8 novembre 2007.

Laurent USIETO  
Mairie de Pau  
Place Royale BP 1508 64036 Pau Cédex  
Tél. 05.59.27.85.80